

Le CCIF s'est auto-dissous, tranquillement, il sait que Licra, LDH et parquet continueront son sale ouvrage

écrit par Christine Tasin | 28 novembre 2020



Des ennemis de la France ayant pignon sur rue, recevant subventions, traînant au tribunal les islamophobes, incitant de paisibles musulmans à haïr la France et nos lois... dissous ! Enfin !

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-ccif-menace-de-dissolution-par-le-gouvernement-annonce-s-etre-auto-dissous_2139587.html

On ne va pas pleurer. Ni boire le champagne, parce que cela arrive tellement tard que l'on se doute qu'il y a eu des arrangements entre amis permettant au CCIf de préserver ses sous, ses contacts, ses amis, ses capacités de pression... et parce que cela ne changera rien à ce qui se passe dans les prétoires.

Il y a beau temps en effet que la loi Pleven permet au Parquet de poursuivre les islamophobes, les islamoréfractaires, les lanceurs d'alerte...

Il y a beau temps en effet que le Parquet est aux ordres de politiques dhimmis qui craignent plus les patriotes que les terroristes.

Il y a beau temps en effet que Licra, LDH, Mrap, SOS racisme et compagnie bossent sans le dire pour le CCIF et combattent pour nous empêcher de dire la vérité sur l'islam. Copains comme cochons, unis dans la haine de la liberté d'expression, unis dans l'amour de l'islam, unis dans le désir de voir l'islam l'emporter en notre beau pays.

.

Combien de fois ai-je dû comparaître au tribunal sur plainte de la LDH, de la LICRA ou du MRAP ? Je pense au moins une douzaine de fois et même plus sans doute entre les premières instances et les appels. Combien de fois ai-je dû aller en cassation à cause de ces fossoyeurs de la liberté que sont Licra et LDH ? 3 fois ! Combien de fois ai-je dû aller à la CEDH à cause de ces liberticides patentés ? 2 fois pour le moment...

En un mois je viens de devoir verser des "réparations" d'imaginaires dommages à la Licra pour 5000 euros et de verser à un avocat de cassation la même somme pour qu'il défende mon dossier, puisque la Licra n'a pas accepté ma dernière relaxe et fait appel...

Soit la modique somme de 10 000 euros à sortir pour la Licra ou à cause d'elle. Et je ne vous parle pas des procès précédents intentés par les mêmes, souvent associés à la LDH...

Pour l'heure, je n'ai été traînée au tribunal par le CCIF "qu'"une seule fois , moi l'islamophobe qu'ils attaquent sans cesse et traînent dans la boue sur leurs comptes Facebook et twitter, incitant clairement à la haine contre moi... et encore ils ont été déboutés de leurs demandes en première instance, car c'est une association anti-raciste,

elle n'est donc pas reconnue comme partie civile dans un procès pour apologie du terrorisme... L'appel aura lieu dans quelques semaines, sans eux, mais puisque le parquet qu'ils ont alerté a porté plainte contre moi, le CCIF n'a même pas à déposer de caution, n'a même pas à être présent, n'a même pas à se porter partie civile... le procureur porte plainte à sa place !

Tant le boulot fait par le CCIF, en catimini ou pas, a porté ses fruits. Ils sont partout. Muhammad a pu faire crier Allah Akbar en plein Paris sans qu'il y ait la moindre plainte, le moindre procès instruit par le parquet... Le CCIF a pu mentir pendant des années en racontant de fausses histoires de harcèlement, en toute impunité. Le CCIF a créé un climat de révolte vis-à-vis de nos lois, de la laïcité, de notre exigence d'émancipation féminine qu'il a forcément joué un rôle actif dans les manifestations, émeutes, et recours en justice pour un oui ou pour un non... le CCIF détricote depuis des années la République, en toute impunité. Mieux encore un Muhammad, en compagnie d'une indigéniste comme Bouteldja a pu faire des conférences devant nos profs !!!!

Le CCIF peut partir à l'étranger, la place est déjà prise par ses successeurs qui ne diront pas leur nom au début... avec la bénédiction de Macron et ses séides qui, comme l'a écrit et le décrit admirablement bien Onfray, sont trop lâches pour dire non et nous préparent la pire des guerres.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/11/28/vous-pleurerez-en-lisant-le-sublime-recit-de-michel-onfray-sur-le-genocide-armenien-qui-prefigure-le-notre/>

Serais-je devenue pessimiste ? Non, lucide. S'il ne se passe rien, nous sommes morts, mais il n'est pas encore trop tard pour espérer un sursaut du peuple français. 2022, c'est demain.

Grâce à la Licra qui nous a réclamé plus de 5000 euros de

“dédommagements” à elle alloués par le tribunal et qui, en sus, a fait appel en cassation d’un procès que j’avais pourtant gagné, nous devons prendre un avocat de cassation, ce qui coûte plus de 5000 euros également... Soit plus de 10 000 euros à régler en un mois !

Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de pouce pour faire face aux frais de justice, pour ne pas succomber au harcèlement judiciaire. Nous devons faire appel, aller en cassation, à la CEDH... pour ne pas laisser s’installer des jurisprudences terribles pour les Résistants à l’islamisation. Un procureur a même demandé de la prison ferme contre moi ; il nous faut, plus que jamais, nous battre, avec tous les moyens possibles, pour éviter les condamnations répétées susceptibles de mener à la prison et, pour cela, il faut, plus que jamais pouvoir payer des avocats, faire appel en cassation...

Merci à tous ceux qui le peuvent sans se serrer la ceinture, bien évidemment.

Pour nous aider, merci d’envoyer soit un chèque à l’ordre de Résistance républicaine, à Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien de faire un don via PayPal ou votre carte bleue.

<https://resistancerepublicaine.com/don/>

Merci à tous.

Christine Tasin